

PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE FAO/OMS/UA SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Addis-Abeba, 12-13 février 2019

« Résumé du Président »

La première Conférence internationale FAO/OMS/UA sur la sécurité sanitaire des aliments s'est tenue à Addis Abeba, Éthiopie, du 12 au 13 février 2019, réunissant plus de 500 participants représentant plus de 110 gouvernements, plusieurs organisations intergouvernementales internationales et régionales ainsi que la société civile et le secteur privé.

Les participants ont rappelé les efforts passés et actuels consentis par les Gouvernements et autres parties prenantes, ainsi que les engagements qu'ils avaient pris¹; ont souligné le rôle essentiel de la sécurité sanitaire des aliments dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier les objectifs de développement durable (ODD) 2, 3 et 8; et ont constaté que les maladies d'origine alimentaire touchaient 600 millions de personnes et provoquaient 420 000 décès prématurés par an² et que la productivité s'en trouvait réduite de 95 milliards d'USD par an rien que dans les pays à revenu faible ou intermédiaire³. Ils ont pris note en outre des changements climatiques et de l'évolution actuelle du climat et des systèmes de production et d'approvisionnement alimentaires mondiaux^{4,5}, ainsi que de la nécessité de responsabiliser les consommateurs dans le cadre de programmes d'information et d'éducation en matière de santé et de nutrition qui soient de qualité et fondés sur des éléments concrets.

Les participants ont souligné, entre autres, l'importance des éléments suivants:

1. intégrer la question de la sécurité sanitaire des aliments dans les politiques nationales et régionales en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, au moyen d'un engagement politique fort et d'une action cohérente dans de multiples secteurs, afin de promouvoir une alimentation qui soit sûre, diversifiée et bonne pour la santé;
2. encourager la participation de tous les pays aux activités d'établissement de normes de la Commission du Codex Alimentarius et promouvoir l'application des normes du Codex;
3. renforcer la collaboration intersectorielle et adopter des approches multisectorielles «Un monde, une santé» afin de promouvoir la durabilité des systèmes de production alimentaire et de faire en sorte que des aliments nutritifs et sans danger pour la santé soient disponibles et accessibles en quantité suffisante;

¹ Résolutions 3/2017, 4/2017, 9/2017, 3/2013, 2/97 de la Conférence de la FAO; résolutions WHA53.15, WHA55.16 et WHA63.3 de l'Assemblée mondiale de la Santé; Déclaration de Rome sur la nutrition et Cadre d'action adoptés lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition organisée par la FAO et l'OMS (2014); résolution 70/259 de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamant la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025); Déclaration de Rome adoptée lors du premier Sommet mondial de l'alimentation (1996); résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies portant adoption des objectifs de développement durable (ODD) (Transformer notre monde: Le Programme de développement durable à l'horizon 2030).

² Estimations de l'OMS sur la charge mondiale de morbidité imputable aux maladies d'origine alimentaire, OMS, 2015.

³ *The Safe Food Imperative: Accelerating Progress in Low- and Middle-Income Countries*, Banque mondiale, 2018.

⁴ FAO. 2016. La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire. Rome, FAO.

⁵ FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2018. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Rome, FAO.

4. lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans la chaîne alimentaire et empêcher sa progression au moyen d'une utilisation judicieuse des antimicrobiens dans la production animale et végétale;
5. intégrer la question de la sécurité sanitaire des aliments dans les plans et engagements nationaux relatifs à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets;
6. accroître l'investissement dans les systèmes nationaux de contrôle des aliments, améliorer les approches fondées sur l'analyse des risques et renforcer les capacités de gestion des situations d'urgence dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, en vue d'assurer la sécurité sanitaire des aliments disponibles sur les marchés structurés et sur les marchés informels, une attention particulière étant portée aux populations vulnérables;
7. veiller au respect des règles de bonne gestion de la sécurité sanitaire des aliments dans le secteur alimentaire, plus particulièrement au niveau des petits opérateurs, et accroître l'investissement privé dans le développement de circuits d'approvisionnement alimentaire (consommation humaine et consommation animale) qui soient sûrs et résilients;
8. améliorer les partenariats entre le secteur public, le secteur privé et les universités et instituts de recherche, y compris la coopération Sud-Sud, ce qui est essentiel pour encourager l'innovation au service d'une meilleure sécurité sanitaire et d'une résilience renforcée des systèmes alimentaires;
9. prendre des mesures pour que tous les pays puissent tirer parti des avancées qui, dans les domaines des sciences de l'alimentation et des technologies alimentaires, fournissent de nouveaux outils d'évaluation et de gestion des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments;
10. permettre aux consommateurs et à la société civile de participer et de contribuer au débat sur la sécurité sanitaire des aliments, faire en sorte qu'ils s'approprient les décisions et renforcer les actions collaboratives et la confiance du public dans les systèmes alimentaires, et œuvrer à de meilleures pratiques en matière de sécurité sanitaire des aliments, à la durabilité des systèmes alimentaires et aux politiques connexes;
11. sensibiliser l'opinion publique, encourager les activités pédagogiques et les formations sur la sécurité sanitaire des aliments au sein des communautés et dans les établissements scolaires, renforcer le dialogue et la mise en œuvre d'actions visant à améliorer la sécurité sanitaire des aliments, et rappeler à la communauté internationale que des actions de sensibilisation doivent être menées en permanence auprès de l'opinion publique, sur le modèle de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments;
12. améliorer les données sur lesquelles se fondent les décisions relatives à la sécurité sanitaire des aliments en menant des activités systématiques dans les domaines suivants: suivi des risques liés à l'alimentation et surveillance des maladies d'origine alimentaire, mesure de l'incidence des maladies d'origine alimentaire sur la santé publique et sur l'économie, et amélioration des méthodes d'évaluation des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments;
13. contribuer à la production de données mondiales intégrées et mettre en commun des compétences, des connaissances et des informations sur les enjeux actuels et nouveaux relatifs à la sécurité sanitaire des aliments, en vue d'élaborer des politiques, des réglementations et des programmes tournés vers l'avenir.